

OPTI = Organisme de perfectionnement, de transition et d'insertion.

L'OPTI offre...

- Du perfectionnement scolaire: les *sites régionaux de l'OPTI* (Aigle, Lausanne, Morges, Gland, Payerne, Vevey et Yverdon) accueillent **pour un an** les élèves libérés de l'école et ayant besoin d'augmenter leurs compétences sur le plan scolaire et personnel en vue d'une formation professionnelle.
- Des cours pré-professionnels.
- des stages en entreprise tout au long de l'année.
- Le soutien de psychologues conseillers et conseillères en orientation en vue d'une insertion réussie dans le monde du travail.

Les secteurs professionnels

Au moment de l'inscription, dans le courant de la dernière année d'école, les élèves choisissent l'un des domaines professionnels correspondant à leur projet:

- Bâtiment / Construction
- Commerce / Administration / Vente / Transports
- Alimentation / Hôtellerie / Restauration / Economie familiale
- Industrie / Artisanat technique / Informatique
- Arts appliqués / Communication
- Santé / Travail social
- Textiles / Habillement
- Esthétique
- Nature

Remarque : tous les secteurs ne sont pas ouverts sur chacun des sites.

Admission

Sont admis, sur inscription, les jeunes libérés de l'école et âgés de 15 ans révolus à 18 ans révolus au 30 juin.

Chaque année, 700 à 800 adolescents fréquentent les sites régionaux de l'OPTI.

Programme

La formation comporte environ 85% de théorie et 15% de pratique.

Environ 22 périodes de compléments scolaires à niveau
Français Anglais Mathématiques de base Connaissance du monde actuel (CMA) + citoyenneté Education physique Compétences sociales Contact, suivi (coaching), orientation Informatique
8-12 périodes de branches spécifiques à l'option pré-professionnelle
Autres
Suivi d'orientation professionnelle adapté Elaboration de documents utiles de postulation Constitution d'un dossier de compétences Aide à l'organisation de stages et à la recherche d'une place d'apprentissage

Comment s'inscrire?

Elèves en scolarité obligatoire

Les élèves intéressés s'inscrivent via le dossier d'inscription aux mesures de transition "école - formation professionnelle" (T1) disponible auprès du secrétariat de l'établissement scolaire ou sur le site www.vd.ch/orientation (dossier en ligne à partir du 25 mars 2010).

Le dossier dûment rempli doit être remis d'ici au **7 mai 2010** au plus tard au secrétariat de l'établissement scolaire.

La décision d'admission est communiquée dans le courant de l'été.

Elèves provenant d'une école privée ou d'un autre canton

Les candidats peuvent s'inscrire via le formulaire *ad hoc* disponible, à **partir de début juin**, sur le site www.vd.ch/orientation. Renseignements au Guichet régional de la transition 1 du Centre d'orientation de sa région.

Voir aussi

- La fiche OPTI – [Appui en orientation et soutien scolaire \(SAS\)](#)
- La fiche OPTI – [Accueil](#).

Des questions sur les formations et les professions?

L'information continue sur www.vd.ch/orientation.

